

AVIS AUX PERSONNES EN ÂGE D'AVS

LA COMMUNE ORGANISE DES COURS DE TAÏ-CHI

DU 2 SEPTEMBRE AU 16 DECEMBRE 2021



Les cours auront lieu tous les lundis et jeudis

(sauf vacances scolaires et fériés)

de 15h30 à 17h00 (initiés/lundi) de 15h15 à 16h45 (débutants/jeudi)

En plein air ⇒ à la Campagne Charnaux OU, EN CAS DE MAUVAIS TEMPS, A l'intérieur ⇒ à la salle Antoine-Verchère



Inscription obligatoire

CHF 60.- par personne

Dérivé des arts martiaux, le taï-chi est une discipline corporelle d'origine chinoise comportant un ensemble de mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli. Sa pratique vise entre autres à améliorer la souplesse, à renforcer le système musculo-squelettique et à maintenir une bonne santé physique, mentale et spirituelle. Selon ses adeptes, le taï-chi permettrait d'améliorer la concentration, la vivacité d'esprit et la mémoire.

L'intégralité du cours sera facturée en cas d'absence ou de demande d'inscription en cours de session. <u>Seul un certificat médical</u> permet d'annuler une inscription.

Nous ne confirmons pas par écrit la participation aux cours. Votre inscription tient lieu de confirmation. Une fois le coupon d'inscription remis au service des aînés, vous pouvez vous rendre aux cours et vous recevrez ultérieurement une facture par la poste.

/	Coupon d'inscription
/	Je m'inscris pour le cours de taï-chi et m'engage à payer CHF 60
	☐ du lundi 6 septembre au lundi 13 décembre 2021 (initiés)
	☐ du jeudi 2 septembre au jeudi 16 décembre 2021 (débutants)
	Nom: Prénom:
	Adresse: Téléphone:
	A retourner <u>avant le début des cours, au plus tard, le 27 août 2021</u> à la mairie, service des aînés. CP 367 - 1217 Meyrin 1 ou par e-mail, aines@meyrin.ch